

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 103/2014

Dossier complet le 20/03/2014

N° d'enregistrement FOS2 14 POOZE

1. Intitulé du projet

Réalisation de bâtiments d'activités

2. Identification du maître d'auvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

MAINGUY

Prénom Gilbert

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI BONNEMINE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

MAINGUY Gilbert, Gérant

RCS / SIRET

484 122 494 000 20

Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du fableau des sevils et critères annexé à l'article R. 122-2 du cade de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seulls et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| 36 | Construction de 15 000 m² de bâtiments soumis à permis de construire sur une commune doté d'un PLU. |
| 51a | Défrichement portant sur une superficie totale fragmentée de 30 000 m² (bâtiments + parkings + voirie) |

4. Caractéristiques générales du projet

Daivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction de bâtiments d'activités réservés aux PME et PMI en site propre sur une parcelle privée.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre aux PME et PMI de s'installer sur la commune de Vertou, en continuité de la zone d'activité existante

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'ensemble de la voirie, des réseaux et des bâtiments seront construits au fur et à mesure de l'implantation des entreprises.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

16 bâtiments sont prévus au total pour une superficie de 15 000m² d'emprise au sol.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure menée à ce jour, mais le projet est soumis à permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Uniquement dans le cadre de la procédure de demande au cas par cas pour savoir si le projet est soumis à étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Valeur |
|--|
| 58 885 m ² 15 000 m ² 6 300 m ² |
| 11 600 m² |
| |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation
"Les Grands Patis"
2 rue des Clouzeaux
44120 VERTOU

| Coordonnées géographiques ¹ | Long, 1 | _°2 | <u>9</u> ' 2 | <u>4 "O</u> | _ Lat. <u>4</u> | 7° <u>1</u> | <u>0,2</u> | 4"N |
|--|-----------|--------|--------------|-------------|-----------------|-------------|------------|-----|
| Pour les rubriques 5° a), 6° b) ef | d), 8°, 1 | 0°, 18 | °, 28 | ° a) et | b), 32°; | 41° e | t 42° | : |
| Point de départ | Long | °_ | ' | "- | Lat | _°_ | _'_ | |
| Point d'amvée | Long | _°_ | | -"- | Lat | _ ° _ | = 1= | # |
| Communes traversées | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

| 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? | Oul | | Non | х |
|--|-----|---|-----|---|
| 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? | Oul | | Non | |
| 4,7.2 Sì oul, à quelle date a-t-il été autorisé ? | | | | |
| 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? | Oui | X | Non | |

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation des Clouzeaux / Trois Métairies, décrit dans le PLU de Vertou (Aménagement de la Zone d'activités).

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

| 5.5 | inslb# | té environne | ementale de la zone d'Implantation envisagée | | | | |
|---|--|-------------------|--|--|--|--|--|
| 5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so Ancien site de déj | | | re projet? riels et boisements relictuels | | | | |
| | | | me (ensemble des documents d'urbanisme X ur le lieu/tracé de votre projet ? | | | | |
| Si oui, intitule et date | Pla | an Local | d'Urbanisme, Juin 2013 | | | | |
| d'approbation . Précisez le cu les | UE : Zone d'accueil des activités économiques de toute | | | | | | |
| règlements applicables à | | | l'exception de certaines installations | | | | |
| la zone du projet | cl | assées : | nuisantes pour leur environnement résidentiel | | | | |
| environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, | dans l | a zone d'im | utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet | | | | |
| http://www.developpement-c | | Here was a second | | | | | |
| Le projet se situe-t-il : | Oul | Non | Lequel/Laquelle ? | | | | |
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | Ž | | | | | |
| | | | | | | | |

| to brole, to man. | , | ,,,,,, | |
|--|---|--------|--|
| dans une zone noturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? | | Ž | |
| en zone de montagne ? | | ď | |
| sur le temioire d'une commune littorale ? | | X | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | | (X) | |
| sur un temtoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | X | | Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement est en cours d'élaboration à l'échelle départementale. Ce plan concernera les routes nationales et le réseau autoroutier concéd |

| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager? | | X | |
|--|--|--|---|
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | ш | X | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | X | The state of the s | Oui, le PPRI de la Sèvre Nantaise, mais la zone concernée se trouve en dehors d'un secteur à risque. |
| approuvé? dans un site ou sur des sols pollués? | | X | |
| dans une zane de répartition des eaux ? | , and the state of | Ž | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | 1000 | x | |
| dans un site inscrit ou classé? | (angua-1,r1) | X | |
| Le projet se situe-t-it, dans ou à proximité : | Out | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | X | | à 3,4 km du SIC "Estuaire de la Loire" et de la Z du même nom, mais les milieux sur le projet ne so pas favorables aux espèces déterminantes des site Natura 2000. |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO? | and the second | ⊐x | |

6. Caractéristiques de l'impact pofentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-li <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oul | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|--------------|-----|--|
| | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | | X | |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | X | |
| dessources | est-il excédentaire en matériaux ? | K | C | En lien avec les travaux de terrassements mais les matériaux excédentaires seront limités. |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Sí oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ? | | K | |
| Millev naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | (X) | X | Le projet entraîne l'arasement de boisemer relictuels, mais à été élaboré de manière conserver un maximum d'arbres et d'espaces paysagers. |

| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | X | | Consommation limitée d'espaces boisés |
|-------------------------------|--|--|---------------|--|
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | Sector of Sector | | Le projet s'inscrit dans une zone d'activités, potentiellement soumis aux risques technologiques de part les entreprises en place. |
| Risques et nuisances | Est-Il concerné par des risques naturels ? | EL ···o | X | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | , - Allendar, | X | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | | [] | Suivant les PME PMI qui s'y installeront. |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | ĽX | □ ™ | Suivant les PME PMI qui s'y installeront. |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | [X] | X | Suivant les PME PMI qui s'y installeront. |

| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | X] | | Limité à l'éclairage de la voirie Emissions lumineuses des voiries adjacentes |
|---|--|-------------|-----|---|
| - HAT MINIS | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air? | X | | Suivant les PME PMI qui s'y installeront |
| Poliutions | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | X | | L'intégralité des rejets d'eau usées seront traitées en site propre avant d'être évacuée dans le réseau d'assainissement. |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | (X) | | Suivant les PME PMI qui s'y installeront |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de parter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | made at 110 | [X] | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | | X | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Out Non X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

X

Oui Non Si out, décrivez lesquels

7. Auto-évaluation (facultatil)

Au regard du formulaire rempti, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Bien que situé en partie sur des boisements relictuels, il s'agit en grande majorité d'un ancien site de dépôt de matériels, se trouvant au sein d'une vaste zone d'activité existante.

Le projet est inscrit comme OAP dans le cadre du PLU et à fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Une étude d'impact ne semble pas nécessaire dans le cadre du présent projet.

8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|---|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | Х |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d). 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez completer le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage

Annexe 2 : Plan de situation

Annexe 3 : Photos du site

Annexe 4 : Plan de masse

Annexe 5 : Abords du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

VERTOU

le. 19/03/2014

Signature